

**Procès verbal  
de la réunion du Conseil Municipal  
n° 06/2023 du lundi 03 juillet 2023  
à 19 heures 00,**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-trois, le lundi trois juillet, à dix-neuf heures,  
le Conseil Municipal de la commune de CLERAC, **dûment convoqué le 26 juin 2023**,  
S'est réuni en session ordinaire dans la mairie, sous la présidence de Michel QUOD.  
Présents : QUOD Michel - MARTINEZ Marie-Bernadette –CAILLE Marie-Claire - THIBAUD  
Mathieu – CHARGE Daniel - MAUREL Dominique - VAREILLE Marc - PRIOUZEAU Pascal -  
ARNAUDY Isabelle – VIAS Sylvie – AYMAT Laëtitia

Absents excusés : POMIER Chantal (pouvoir à S. VIAS) - BOIN Corine - AUDOIN Jean-Marc -  
BOIN Dominique  
Madame Laëtitia AYMAT a été élue secrétaire.  
**Nombre de membres afférents au Conseil : 15 ;**  
**Nombre de membres en exercice : 15 ;**  
**Nombre de membres présents : 12**

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

**Ordre du jour :**

1. Bâtiment :
  - a. Ecole : Agrandissement
2. Urbanisme :
3. Voirie,
4. Questions diverses
- a. Parking du cimetière :

## 1. Bâtiment

### a. Ecole

<b><u>DELIBERATION</u></b>	<b>affichée le 04/07/2023</b>	
	Accusé de réception Préfecture le 05/07/2023 n° 017-211701107- 202300703 – 2023JUIL01- DE	
<b>Objet : Agrandissement du groupe scolaire - Avenant</b>		
Monsieur le Maire présente les travaux supplémentaires nécessaires à la bonne réalisation de ce projet.		
<b>Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier, l'avoir analysé dans son entier, et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents (12 voix pour) :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Approuve</b> les travaux concernés par l'avenant :</li> </ul>		
<b>Lot</b>	<b>Entreprise</b>	<b>Montant HT</b>
1 – Gros œuvre	EGCB	- 1 183.05
5 – Cloisons plafond	BOUDEAU VIECELI	- 3 420.00
8 – Electricité	FRADON	1 333.20
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Autorise</b> Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.</li> </ul>		

Le bungalow devrait être retiré dans l'été.

## 2. Urbanisme

### a. Parking du cimetière

<b><u>DELIBERATION</u></b>	<b>affichée le 04/07/2023</b>	
	Accusé de réception Préfecture le 05/07/2023 n° 017-211701107- 202300703 – 2023JUIL02- DE	
<b>Objet : Parking cimetière</b>		
Monsieur le Maire présente les travaux nécessaires à la bonne finition de ce projet.		
Monsieur le Maire donne connaissance du devis de la société SCOTPA pour un montant de 1 281.00 € HT pour la mise en place de bordurette.		
<b>Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier, l'avoir analysé dans son entier, et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents (12 voix pour) :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Approuve</b> les travaux concernés pour le parking du cimetière,</li> <li>• <b>Décide</b> de retenir l'entreprise SCOTPA pour un montant de 1 281.00 € HT,</li> <li>• <b>Autorise</b> Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.</li> </ul>		

<b><u>DELIBERATION</u></b>	<b>affichée le 04/07/2023</b>		
	Accusé de réception Préfecture le 05/07/2023 n° 017-211701107- 202300703 – 2023JUIL03- DE		
<b>Objet : Levé droit de préemption – parcelle ZT 81</b>			
Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réception d'un courrier de Me BOURDIN, qui sollicite le levé du droit de préemption concernant la parcelle appartenant à Monsieur BARONNET :			
<b>Section</b>	<b>N°</b>	<b>Lieu-dit</b>	<b>Contenance</b>
ZT	81	20 route des Gemmeurs	23 a 75 ca
<b>Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier, l'avoir analysé dans son entier, et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents (12 voix pour) :</b>			

- |   |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>○ Décide de lever le droit de préemption concernant la parcelle citée ci-dessus,</li><li>○ Autorise Monsieur le Maire à signer le document.</li></ul> |
|---|

#### **4. Questions diverses**

##### **a. Cimetière**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux débiteront début juillet. Les réunions de chantier se tiendront à 14h30.

##### **b. OPAH**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion est organisée le 10/07 à 15h00. Mmes MARTINEZ, POMIER et M. MAUREL y assisteront.

##### **c. Gestion des ressources humaines**

Le poste de cuisinier deviendra vacant fin août, il convient de recruter. Les annonces seront faites en conséquence.

##### **d. Médecin**

Monsieur le Maire indique que ce dossier sera à revoir début septembre. Dans l'attente, le projet de convention sera transmis pour être étudié.

Un autre cabinet sera consulté.

##### **e. Réunions à venir**

- 06/07 : SCOT (M. QUOD, VAREILLE, MAUREL et Mme MARTINEZ)
- 18/07 : SICOM
- 24/07 : Eau 17
- 04/08 : la poste

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 16.